



DÉCLARATION PRÉALABLE DU SGEN-CFDT

AU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL

« SERVICES ACADÉMIQUES »

8 mars 2017

A titre liminaire, le Sgen-CFDT souhaite saluer la qualité du travail accompli par les services gestionnaires et le respect des délais de transmission des documents de travail.

Dans un récent sondage Ifop pour la revue « Acteurs Publics », les résultats de l'enquête tendent à démontrer que les Français témoignent d'un profond attachement à leurs services publics. En effet, une majorité déclare être attachée au service public hospitalier (90 %), au service public de sécurité (85 %), à la sécurité sociale (85 %), au service public d'enseignement (78 %) et au service public de justice (72 %).

Une majorité d'entre eux (57 %) des Français estime qu'il est nécessaire de garder des services publics à proximité des usagers sur l'ensemble du territoire, quitte à augmenter les impôts, tandis que 43 % considèrent qu'il est nécessaire de faire des économies budgétaires compte tenu de l'ampleur des déficits publics et de la dette, quitte à fermer certains services.

Toujours selon ce sondage, les Français se montrent majoritairement défavorables aux propositions visant à réduire les effectifs de la fonction publique. Seules 45 % des personnes interrogées se déclarent notamment favorables au retour de la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite instaurée par Nicolas Sarkozy en 2007, tandis que seules 33 % appuient la proposition de François Fillon de supprimer 500 000 postes de fonctionnaires d'ici 2022.

Les enseignements portés par les analystes sur ce sondage prennent un écho particulier à l'occasion de ce CTS où sont présentés deux nouveaux projets de mise en place de plate-formes académiques.

Sans remettre en cause le principe d'adaptabilité du service public qui permet à l'autorité administrative d'adapter les services publics chaque fois que nécessaire aux évolutions de l'intérêt général, le Sgen-CFDT s'inquiète à ce que le déploiement constant de plate-formes de gestion aussi bien dans les services académiques que dans les EPLE n'obéisse en fait qu'à une logique purement comptable, au détriment de la qualité du service rendu à l'utilisateur et des conditions de travail des personnels concernés.

Le Sgen-CFDT demande à ce que des moyens en adéquation à la charge effective de travail soient réellement mis en place dans chacune des plate-formes pour assurer d'une part un service de qualité auprès de l'ensemble des usagers de l'académie mais également des conditions de travail acceptables pour les collègues qui porteront sur leurs épaules de lourdes responsabilités.

Au terme de ces remarques, le Sgen-CFDT exprime le vœu que les travaux du présent CTS soient l'occasion d'échanges constructifs entre les représentants des personnels et ceux de l'administration dans l'intérêt de l'ensemble des personnels titulaires et contractuels affectés au sein des services académiques.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants du Sgen-CFDT